



Flash défense des retraités

Reconnue d'intérêt général N° 62

15 juin 2025

Site internet : www.ansiege.fr Facebook : [ANR.BienVivreSaRetraite](https://www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite)

Parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux - (Rédaction commission Défense)

Édito

Chers adhérents, chers sympathisants,

Alors que le gouvernement travaille sur le budget 2026, nous constatons l'émergence de nombreuses idées... Nous souhaitons les partager avec vous afin de vous tenir informés.

Sachez que la commission défense est à votre disposition pour vous aider à calculer au mieux votre pension de retraite si vous avez travaillé dans le secteur privé.

Dans ce flash, vous trouverez des informations sur les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées, la santé mentale, ainsi que le rapport de la Cour des Comptes sur la sécurité sociale, qui contribue à alimenter le débat autour de nos finances.

Information pour les adhérents de l'ANR.

Vous avez travaillé dans le privé (petits boulots d'été ou autres) avant d'entrer dans l'administration, sachez que les caisses complémentaires retraite ont l'obligation de contacter les retraités pour leur adresser leurs dus. **Or, il se trouve que peu de caisses de retraites complémentaires le font.**

C'est pourquoi la commission Défense de l'ANR propose d'accompagner dans cette démarche les adhérents de l'ANR concernés.

Pour ce faire, il vous suffit de vous adresser à la commission défense de l'ANR par mail : comdefense.anr@ansiege.net ou par courrier :

ANR Siège, Commission Défense 13 rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS

La commission Défense de l'ANR

Quels sont les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées ?

Les personnes âgées sont vulnérables pour plusieurs raisons. Le vieillissement entraîne une diminution des capacités physiques et mentales, rendant plus difficile l'autonomie. Les maladies chroniques, comme l'hypertension ou le diabète, sont fréquentes et peuvent fragiliser davantage. L'isolement social, souvent dû à la perte de proches ou à l'éloignement familial, accroît les risques de dépression. Les ressources financières limitées restreignent l'accès aux soins et à une alimentation de qualité. Le déclin cognitif, comme la démence, compromet la prise de décision. La dépendance à l'aide extérieure augmente les risques de maltraitance. Le logement inadapté peut favoriser les chutes. Enfin, un accès insuffisant à l'information et aux technologies peut accentuer leur isolement et leur exclusion sociale.

Le site <https://solidarites.gouv.fr/> propose une page dédiée aux solutions d'accompagnement pour soutenir le quotidien des aidants.

Participer aux activités organisées par les groupes ANR est très bénéfique.

Les idées fusent

L'essayiste Frédéric Montlouis-Félicité a vivement pointé du doigt, sur RMC, le poids des seniors dans les finances publiques et dans le système électoral. Il a notamment proposé de réduire leur droit de vote.

[Les retraités <https://tinyurl.com/ANRlien62>](https://tinyurl.com/ANRlien62) ont-ils trop de poids dans la démocratie française ?

Cela "tient d'un effet démographique" selon ce dernier « La France est un pays qui vieillit, la natalité est en baisse, donc mécaniquement la proportion des plus de 65 ans augmente, et cette population se mobilise davantage ».

La mobilisation chez les jeunes est très « inférieure », aux dernières élections législatives, les plus de 65 ans avaient été la tranche d'âge qui présentait le plus faible taux d'abstention chez les moins de 35 ans, où près de la moitié des électeurs ne s'étaient pas déplacés (44%).

Faut-il réduire leur poids électoral ?

La **Cour des comptes** décrit une incroyable gabegie dans la gestion de la **Sécurité sociale** :

1. La Cour des comptes critique une mauvaise gestion chronique des dépenses de la Sécurité sociale.
2. Elle dénonce un manque de contrôle et des dérives budgétaires importantes.
3. Des milliards d'euros sont mal utilisés chaque année, selon son rapport.
4. Les fraudes aux prestations sociales restent trop nombreuses et peu sanctionnées.
5. Des erreurs de versement (trop-perçus ou indus) sont fréquentes et mal corrigées.
6. La gestion administrative est jugée inefficace et trop coûteuse.
7. Des outils numériques obsolètes freinent la modernisation et le contrôle.
8. La coordination entre les différentes caisses (CPAM, CAF, etc.) est insuffisante.
9. Certaines réformes pourtant simples et urgentes tardent à être mises en œuvre.
10. La Cour appelle à une action ferme de l'État pour rétablir rigueur et efficacité.

Pour l'ANR, les réflexions sur le financement de la sécurité sociale ne doivent pas être uniquement construites au détriment des retraités.

La santé mentale des seniors est une composante essentielle de la santé, elle est déterminée par de nombreux facteurs sociaux-économiques, biologiques et environnementaux présentée souvent lors de nos réunions de l'ANR.

Trois dimensions de la santé mentale :

- La santé mentale positive recouvre le bien être, l'épanouissement, les capacités d'agir.
- La détresse psychologique réactionnelle induite par des situations comme le deuil, l'échec relationnel ou scolaire.
- Les troubles psychiatriques plus ou moins sévères ou handicapants (discrimination, exclusion, décès)

Quelques axes :

- Renforcer l'offre de soins
- Structurer un parcours de prise en charge
- Mobiliser d'avantage le secteur privé
- Soutenir la pédopsychiatrie

La stigmatisation du trouble psychiatrique reste encore trop prégnante.

Les aides à distance :

- SOS Amitiés,
- SOS Suicide Phénix,
- Suicide écoute,
- Phare enfant-parents.

Les travaux de la commission défense

La motion 2025, contenant les attentes ou les revendications de l'ANR auprès des pouvoirs publics, a été présentée à l'Assemblée Générale pour être amendée et validée du 11 au 12 juin à Erdevin, un moment fort apprécié pour nos présidents et pour la vie de notre association.

La commission défense continue la rédaction des fiches qui permettront aux présidents d'être dotés d'arguments solides lors de leurs rencontres avec les élus. Ces nouvelles fiches leur seront transmises fin juin avec la Motion 2025.

Nous souhaitons de la part des élus une oreille attentive et des actions concrètes prenant en compte nos doléances qui sont portées par l'ensemble des retraités de la fonction publique.

Nos valeurs

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR - S'INFORMER

Ce flash, visible sur le site public, a pour but de promouvoir l'ANR en mettant en avant les actions de la Commission Défense, pour la contacter : comdefense.anr@anrsiege.net